

Sanofi lance un fonds Planet Mobilization de 3 millions d'euros pour soutenir les projets environnementaux de ses collaborateurs

- * Cette année, Sanofi financera trois équipes d'employés pour leurs programmes environnementaux au Vietnam, en Irlande, en France, en Belgique et en Italie.
- * En avril 2021, Sanofi a élargi ses engagements sociaux, notamment son programme mondial de durabilité environnementale, Planet Mobilization.

PARIS - Le 3 juin 2021 - Dans le cadre de son engagement de longue date visant à réduire l'empreinte environnementale des produits et des activités de l'entreprise, Sanofi a lancé un fonds « Planet Mobilization » de 3 millions d'euros pour soutenir les idées et les projets portés par les employés et qui contribueront à un environnement plus sain. Cette année, trois équipes de Sanofi verront leurs projets financés.

Depuis plusieurs années, Sanofi met en œuvre une feuille de route environnementale mondiale, appelée Planet Mobilization, qui s'inscrit dans la stratégie à long terme de Sanofi. Le programme couvre toutes les activités et tous les sites de Sanofi ainsi que l'ensemble du cycle de vie des produits, depuis la R&D, et les matières premières utilisées pour la production jusqu'à leur fin de vie et élimination.

" Parce que la lutte contre le changement climatique est aussi un combat pour la santé et le bien-être, Sanofi s'engage avec Planet Mobilization" déclare Philippe Luscan, Vice-Président Exécutif, Affaires Industrielles Globales. "Nous croyons fermement que nos collaborateurs sont les acteurs du changement les plus puissants pour améliorer la santé des personnes et de la planète. C'est avec cette ambition et ces objectifs en tête que nous avons décidé de créer un fonds de 3 millions d'euros pour financer des idées et des projets pensés et portés par nos salariés en soutien de notre ambition environnementale. Aujourd'hui, dans le monde entier des équipes ont relevé le défi, au-delà même de nos attentes. C'est l'intelligence collective en mouvement. "

Un programme entrepreneurial pour soutenir les projets des employés

Cette année, plus de 500 collaborateurs de 63 sites dans 29 pays ont participé au programme d'idéation sur la durabilité environnementale de l'entreprise. Un programme complet de bootcamps, de hackathons et d'ateliers de design thinking, animés par l'un des laboratoires d'innovation de Sanofi a aidé les équipes à transformer leurs idées en projets durables.

Trois projets gagnants ont été sélectionnés cette année inaugurale. Les projets seront mis en œuvre et financés par le fonds Planet Mobilization:

- Vietnam : " **Rice is the New Green** " est un projet de l'équipe de Sanofi Hô Chi Minh visant à mettre en œuvre la première solution circulaire d'énergie biomasse à base de balle de riz. La balle de riz est un sous-produit du traitement du paddy dans les rizeries et peut constituer une source d'énergie biomasse sèche pratique et écologiquement durable. Cela permettra au site de Sanofi à Hô Chi Minh de devenir un site sans combustible fossile, d'éliminer 2,3 mille tonnes de dioxyde de carbone par an et de réduire les coûts de production industrielle de vapeur de 40 %.
- Europe : "**IDRA**" est un projet porté par trois sites en Europe : Anagni, en Italie, Compiègne, en France, et Geel, en Belgique. Le projet vise à recycler les eaux usées traitées des sites pour les réutiliser directement, sur place. Les trois installations pilotes pourraient économiser jusqu'à 220 millions de litres d'eau par an. C'est équivalent de près de 70 piscines olympiques.
- Irlande : "**Waterford Loves Planet Not Plastic**" est un projet éducatif visant à réduire les déchets plastiques. Grâce à des programmes pédagogiques dans les écoles, des initiatives de restauration de la nature tels que le nettoyage des plages, et grâce à une application mesurant les déchets plastiques et incitant à en réduire leur usage, les "ambassadeurs" de Sanofi Irlande contribueront à une utilisation plus équilibrée du plastique et à la gestion de ses déchets dans leur communauté.

Sanofi vise la neutralité carbone

Sanofi s'est engagé à réduire de 55% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 en lien avec la limitation du réchauffement climatique à 1.5°C, et vise la neutralité carbone d'ici 2050. Les nouveaux objectifs de réduction des émissions de carbone sont validés par l'initiative Science Based Target, un partenariat entre le Carbon Disclosure Project, le Pacte mondial des Nations unies, le World Resources Institute et le WWF.

À cette fin et pour minimiser les impacts potentiels directs et indirects de son activité sur l'environnement tout au long du cycle de vie de ses produits, l'entreprise s'engage à :

- protéger les écosystèmes en mettant en place des plans de protection de la biodiversité sur tous ses sites situés à proximité de zones sensibles d'ici 2025 ;
- mettre en œuvre de plans de gestion et d'utilisation rationnelle de l'eau sur tous les sites de production d'ici 2030 ;
- favoriser l'éco-conception pour tous ses nouveaux produits et emballages d'ici 2025 et pour ses produits les plus importants d'ici 2030, et supprimer tous les emballages plastiques préformés (blisters) pour ses vaccins d'ici 2027 ;
- réduire, recycler et valoriser plus de 90 % de ses déchets d'ici 2025 ;
- utiliser 100 % d'électricité renouvelable dans toutes ses activités et viser un parc automobile neutre en carbone, tous deux d'ici 2030 ; et
- prévenir tout impact de ses médicaments sur l'environnement sur 100 % de ses sites de production d'ici 2025.

Sanofi soutient également ses fournisseurs dans le monde entier et travaille avec eux pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et leur impact sur l'environnement afin de créer un approvisionnement plus durable en matières premières.

A ce jour, l'entreprise a déjà :

- réduit les émissions de GES de ses activités de 27 % depuis 2015 ;
- conçu un nouvel emballage en carton entièrement recyclable pour les vaccins, qui remplace les blisters en aluminium et en PVC ;
- réutilisé, recyclé ou valorisé 73 % de ses déchets ;
- réduit de 22 % ses prélèvements d'eau entre 2015 et 2020.

Pour en savoir plus sur la gestion de l'environnement et les réalisations de Sanofi :

<https://www.sanofi.com/fr/notre-responsabilite/durabilite-environnementale>

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

Relations médias

Ashleigh Koss
Tél: +1 (908) 205-2572
Ashleigh.Koss@sanofi.com

Sandrine Guendoul
Tél.: +33 (0)6 25 09 14 25
MR@sanofi.com

Relations Investisseurs - Paris

Eva Schaefer-Jansen
Arnaud Delepine
Nathalie Pham

Relations Investisseurs – Amérique du Nord

Felix Lauscher
Fara Berkowitz
Suzanne Greco

Ligne principale Relations Investisseurs :

Tel.: +33 (0)1 53 77 45 45
investor.relations@sanofi.com

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits

ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2020 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2020 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.